

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 35 (2005)
Heft: 7-8

Rubrik: Enquête

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA VOITURE PARTAGÉE

une idée qui fait sa route

En partenariat avec les CFF notamment, l'association Mobility propose, dans les principales villes et gares de Suisse, des voitures à louer à l'heure ou à la journée. Une solution simple, pratique et pas trop onéreuse.

Gisèle M. habite la banlieue de Neuchâtel. Elle possédait une petite voiture qui lui a rendu de nombreux services durant de longues années. L'âge venant et compte tenu des frais d'entretien toujours plus difficiles à supporter, elle a finalement décidé de s'en séparer. Elle l'a profondé-

ment regretté, car elle a perdu une grande partie de son autonomie et de sa liberté d'action. «Je me sentais un peu prisonnière dans mon appartement, confie-t-elle. Quand on a connu l'indépendance que confère une voiture, on a de la peine à se soumettre aux rigueurs des horaires des transports publics. Comme je ne voulais pas renoncer aux voyages, j'ai acheté un abonnement général des CFF.»

Un jour, en passant devant le guichet d'information de la gare, elle est tombée sur un petit dépliant qui a véritablement changé sa vie. «Cette petite brochure faisait de la réclame pour une combinaison entre le train et la voiture. Malgré les anglicismes – on parlait de RailLink et CarSharing – j'ai compris qu'il s'agissait d'une formule de location de voitures dans les gares du pays.»

Comme un nombre chaque jour grandissant d'adeptes de cette formule (on compte près de 60 000 utilisateurs en Suisse), Gisèle a donc décidé de franchir le pas et d'acquérir le sésame qui lui permet de voyager à sa guise dans les coins les plus reculés du pays, tout en restant parfaitement autonome.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

N'importe qui peut devenir membre de Mobility ou de l'offre combinée des CFF RailLink. On peut obtenir les renseignements dans les principales gares du pays, mais également par téléphone ou par internet directement auprès de la société Mobility. Certaines villes, comme Lausanne ou Genève, proposent même une offre combinée avec l'abonnement des transports publics. Pour les personnes sceptiques, ou qui désirent tester le système, il existe également un abonnement «découverte», d'une durée de quatre mois.

«De plus en plus de seniors adoptent cette formule de voiture partagée», relève Karl Heusi, directeur du marketing et de la communication de la société. «Ils sont séduits par l'économie que présente le système et la disponibilité des véhicules durant la semaine.» Le système a l'avantage de la simplicité. Il s'agit de planifier le jour et l'heure de prise en charge (par téléphone ou internet) et de se rendre sur l'un des nombreux sites abritant les voitures. Une carte à puces permet d'ouvrir la porte du véhicule. La clé de contact se trouve dans la boîte à gants. Un petit ordinateur de bord calcule le temps de location et le nombre de kilomètres. Il transmet les données nécessaires à la facturation à une centrale et le client recevra une facture mensuelle à son adresse.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Outre le prix de la carte de cotisation à Mobility, il faut aussi payer la location de la voiture. Plusieurs tarifs ont été établis, en

DE NOMBREUX RABAIS

Si le prix plein de l'abonnement Mobility s'élève à Fr. 290.– par an, il est possible d'obtenir quelques rabais. En le combinant à l'abonnement général ou au demi-tarif des CFF, on ne paie plus que Fr. 190.–. La carte Cumulus de Migros permet également une économie de Fr. 100.–. L'abonnement «découverte» est proposé pour une durée de quatre mois. Il coûte Fr. 70.–.

A Lausanne et Genève, les porteurs d'un abonnement annuel des transports publics ne paient plus que Fr. 25.– (mais le tarif horaire est majoré d'un franc).

Selon les catégories, le prix de location horaire d'un véhicule varie entre Fr. 2.70 et Fr. 3.40 durant la journée (60 centimes pour toutes les catégories de 23 h à 7 h du matin). Jusqu'à 100 kilomètres, le prix du kilomètre varie entre 52 et 84 centimes. Au-delà de 100 kilomètres, il est

facturé moitié prix. Dernier détail, les détenteurs de la carte Mobility bénéficient d'une réduction de 30% dans les agences de location Hertz et Avis.

Par comparaison, une voiture privée coûte Fr. 10 700.– par an pour 15 000 kilomètres parcourus, soit 73 centimes par kilomètre (*données du TCS*).

Le service de voiture partagée Mobility est présent dans des milliers de points répartis à travers le pays et dans 350 gares en Suisse. Les véhicules sont disponibles 24 heures sur 24, 365 jours par an. Il existe une centrale d'appel, permettant de réserver sa voiture à tout moment. Le temps minimal de réservation est d'une heure, le temps maximal de 16 jours.

» **Réservation:** tél. 0848 888 400 (système automatique) et 0848 888 401. Internet: www.cff.ch/carsharing.



Mobility

fonction de la catégorie de la voiture, de la durée d'utilisation et du kilométrage. Un abonnement plein tarif coûte Fr. 290.– par an. Mais plusieurs combinaisons proposent des rabais substantiels (*lire encadré p. 32*).

Prenons l'exemple de base, que nous avons testé avec l'abonnement «découverte» de Fr. 70.– pour quatre mois. Pour une Smart ou une Opel Corsa, le tarif horaire s'élève à Fr. 2.70, auquel il faut ajouter 52 centimes par kilomètre. Tout est compris dans ce prix de base, l'essence, les assurances et l'entretien du véhicule.

Pour cette enquête, nous avons réceptionné une Smart à la gare Cornavin de Genève à 10 heures du matin. Nous avons effectué une course dans la banlieue genevoise, avant de rendre le véhicule à 15 heures. Le coût total s'est donc élevé à Fr. 18.70 (Fr. 13.50 pour la location, plus Fr. 5.20 pour le kilométrage). C'est moins que s'il avait fallu payer deux courses en taxi, mais il faut prendre en compte le coût de l'abonnement annuel. Cette formule de voiture partagée peut donc s'avérer avantageuse, pour autant bien sûr qu'on l'utilise assez fréquemment. En y recourant une fois par mois en moyenne, la carte revient à Fr. 15.80 par jour de location (une fois par semaine, le coût descend à Fr. 3.65).

FORMULE TOUT COMPRIS

Les adeptes de la transparence des coûts seront comblés, puisque la formule de voiture partagée comprend tous les frais. Ne sont comptabilisés que les coûts de l'abonnement, le tarif horaire et les kilomètres parcourus. La formule inclut les frais d'essence, l'entretien et les réparations du véhicule, l'assurance responsabilité civile, l'assurance casco intégrale, l'assurance passagers, la taxe sur les véhicules à moteur, les frais administratifs, la location du parking et la TVA.

Les abonnés de Mobility reçoivent chaque mois une facture détaillée très pré-

cise, qui répertorie les véhicules utilisés, le temps d'utilisation et les kilomètres parcourus. Il est ainsi possible de gérer parfaitement les coûts de votre véhicule, en fonction de vos besoins uniquement.

«Cette formule me convient parfaitement, car je ne parcours que 4000 kilomètres par an, explique Didier Bourban, client depuis trois ans. Je ne paie que ce que je consomme et j'y vois un double avantage, économique et écologique.» Cet utilisateur fait également partie d'une équipe de bénévoles qui aident à la gestion et au développement de la formule sur le territoire lausannois.

«Nous allons affiner notre système grâce aux progrès technologiques, précise Karl Heusi. On songe par exemple à développer une carte multifonctions, que l'on pourra utiliser pour l'entrée au cinéma, aux remontées mécaniques, dans les stades et pour la location de nos voitures. Nous désirons également créer des bureaux dans les principales villes du pays, pour développer notre réseau d'abonnés et répondre à la demande des personnes qui auraient des questions spécifiques.»

Jean-Robert Probst

AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

Au chapitre des avantages, signalons l'aspect économique du système, pour autant que l'on ne dépasse pas 8000 kilomètres par an. On ne paie que ce que l'on consomme. Il n'y a plus aucun souci concernant l'entretien du véhicule. Un service de maintenance garantit que chaque véhicule est livré en parfait état, réservoir plein. Les assurances sont payées et il n'y a plus de problème de parage.

Le système présente quelques inconvénients. Il faut impérativement planifier le temps de location (prise en charge et retour du véhicule). Les adeptes de la voiture partagée doivent pouvoir s'adapter à plusieurs types de véhicules (même si les différences sont de plus en plus infimes). Il faut ramener le véhicule à l'endroit de la prise en charge. On ne découvre le coût mensuel des locations qu'à réception de la facture.